

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10 NOVEMBRE 2009**

Le 10 novembre 2009 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4/11/2009

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER Monsieur Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain DAUTHEVILLE adjoints, Mesdames, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Elodie SEGALET et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Pierre GAGNERE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUZEZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Patricia PONSONNET à Mme Karine FURMINIEUX

Excusé :

Absent :

M. Frédéric RISSOAN a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2009 et signature du registre des délibérations.

- **Autorisation à Monsieur le Maire de prendre un avocat** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser monsieur le maire à prendre Maître Henri Béraud, avocat, pour défendre la commune concernant le problème du sol de la salle des Mûriers.
- **Contrat d'assurance « risques statutaires »** : délibération est prise à l'unanimité afin de souscrire une convention d'assurance auprès d'une assurance agréée qui couvre tout ou partie des risques suivants :
 - Agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité.
 - Agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie grave, maternité, maladie ordinaire.Durée du contrat : 2 ans
- **Dénomination des rues à Eterpas** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les dénominations suivantes pour le hameau Eterpas
 - Rue de l'aubépine
 - Rue du tilleul
 - Rue de la grand'vigne
 - Rue des hauts de l'Eterpas
 - Place du tilleul
 - Rue de l'Eterpas le Bas
 - Impasse des coings
- **1^{er} avenant à la convention tripartite Saint-Cyr/ Bogy/Colombier le Cardinal** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'avenant suivant à la convention tripartite Saint-Cyr/ Bogy/Colombier le Cardinal :
« En contrepartie de la mise à disposition des locaux, des frais de structures et de fonctionnement, les communes de Bogy et Colombier le Cardinal s'engagent solidairement à verser à la commune de Saint-Cyr une participation définie conjointement à 25 €uros par jour de service assuré. »
- **Convention entre la commune de Saint-Cyr et les riverains quartier Les Peyrères à Eterpas le Haut** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention provisoire entre la commune de Saint-Cyr et les riverains du quartier Les Peyrères à Eterpas le Haut pour répartition des coûts ERDF via une PVR. Une nouvelle convention sera établie après connaissance du périmètre définitif de la PVR.
- **Urbanisme :**
Permis de construire
 - GRAIL : l'instruction du permis par la DDE est sujette à caution en raison de la présence proche d'un emplacement réservé pour un bassin de rétention d'eau.
 - LAYRISSE Rémy / HENRY Milène – Le Grand Pré – maison individuelle : avis favorable

- VIALLET Alexandre– Eterpas le Haut– maison individuelle : avis favorable

Déclaration Préalable

- COULAUD Louis – 25 rue de la Voûte – changement toiture : avis favorable
- MOK Eric – 10 rue des Prés – Auvent : avis favorable
- CHRISTOL Philippe – 48 rue des Hauts de l’Eterpas – Piscine : avis favorable
- BARBET Jessy – Pré des Saints n° 6 : abri camping car : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Nuisances sonores Rue de Provence** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier d’un riverain de la rue de Provence rappelant qu’une étude acoustique était prévue à l’automne afin de constater les nuisances sonores engendrées par la RD82. Les élus interviendront auprès de la direction des routes départementales.
- **Ecoles numériques rurales** : Monsieur le Maire informe que la candidature de l’école privée de Saint-Cyr a été retenue pour l’équipement de ressources et de services issu du plan de relance initié par le ministère de l’éducation nationale et destiné aux écoles rurales pour le développement des usages pédagogiques utilisant les TICE. L’inspection académique a versé une aide de 9 000 € pour cet équipement informatique, l’OGEC réglera à la commune le montant hors taxes du solde restant. Un accord entre l’OGEC et la commune a été signé en ce sens.
- **SAFER** : Monsieur le Maire informe qu’un appel de candidatures a été transmis par la SAFER pour des terrains situés Croix de l’Eterpas
- **Association Préserver Saint-Cyr** : Monsieur le Maire présente un courrier de l’association préserver Saint-Cyr concernant la prolifération de l’ambroisie.
- **EARL Le pré des Saints** : Monsieur le Maire présente un courrier de l’EARL Le Pré des Saints concernant une demande de désenclavement de parcelle. Monsieur le Maire indique que les propriétaires concernés ont déjà été sollicités. L’aménagement du secteur est dépendant de leur approbation.
- **Classe en 9** : La municipalité offrira un apéritif lors de la journée des classes en 9 le 29 novembre.
- **Relais territorial Ardèche Verte** : Monsieur le Maire informe que le Relais territorial Ardèche Verte avec le soutien du Conseil Régional Rhône Alpes organise un forum dédié à la Validation des Acquis de l’Expérience le 17 novembre 2009 de 11h à 17h au Château de Déomas.
- **Assises des territoires ruraux** : Monsieur le Maire informe que la préfecture organise les 23-24-25 novembre, des assises des territoires ruraux afin d’engager une réflexion collective sur les mutations auxquelles sont confrontés les territoires ruraux et de formuler des propositions d’actions concertées permettant d’anticiper, d’accompagner voire de corriger certaines évolutions.
- **CAP Territoires** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du programme CAP Territoires mis en place par le Conseil Général, la commune a perçu une subvention sur travaux complémentaires de l’extension du vestiaire foot et une pour l’équipement de la cantine soit 35 % sur le montant des dépenses.
- **Cérémonie du 11 novembre** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal l’invitation des anciens combattants pour la cérémonie du 11 novembre. A l’issue de la cérémonie, une collation sera offerte par la mairie.
- **Assainissement** : Monsieur Alain Dautheville informe le conseil municipal que la communauté de communes prendra la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2010. Une étude pour la mise en place d’un taux unique de redevance assainissement a été réalisée par le cabinet KPMG.
- **Trottoir place de la Bascule** : Monsieur Alain Dautheville informe que la commission travaux envisage de supprimer une place de parking sur la place de la Bascule afin de prolonger le trottoir pour des raisons de sécurité.
- **ACCA** : Monsieur le Maire rappelle la convention établie entre l’ACCA et la commune.
- **Travaux** : Monsieur le Maire remercie M. Dautheville et M. Gagnere pour s’être occupé de la régulation du chauffage à l’école publique. Il remercie également M. Cordier et M. Dautheville pour les travaux de sécurisation effectués au stade.
- **Incendie école publique** : Monsieur le Maire informe que le procès concernant les incendiaires de l’école publique a eu lieu le 22 octobre. Mme Ollivier et M. Oriol se sont rendus à Privas afin de représenter la commune.